

## DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS



Le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, l'Inspecteur des Services, les Directeurs, les Chefs de Services et l'ensemble du personnel de l'Administration des Douanes, très touchés par le décès survenu à Léconi (HAUT-OGOUE) le lundi 2 mars 2020, de Monsieur **FOURI André**, Agent Administratif des Douanes, précédemment en service à la Direction Régionale de Franceville, présentent à toute la famille éplorée leurs condoléances les plus attristées et l'assurent de leur soutien moral en cette douloureuse épreuve. **12528**

## KORIDOR

### Agence conseil en communication



Le personnel, très touché par la disparition brutale de Madame **Rosine OMOGHE BEKALE**, Agent en service à la Caisse de Stabilisation et de Péréquation (CAISTAB), tante de leur Manager Général, Michael MINKO, lui adresse leurs sentiments emplis de tristesse et assure les enfants et la famille de la défunte de leur soutien moral en cette bien pénible et douloureuse circonstance. **12539**

### Les Frères et Amis de Franck Sima Mba



Très touchés par le décès survenu à Libreville le 9 mars 2020 de Madame **Céline MENGUE MEYO M'ESSAME**, mère de notre Frère et Ami, **Franck Sima Mba**, tes frères et amis te présentons à toi ainsi qu'à toute la famille nos sincères condoléances et t'assurons de notre soutien moral en cette douloureuse épreuve. **12550**

## OBSÈQUES



Monsieur Isaac NZAO OWONO, en service à l'ASECNA, et Madame Jeanique NZAO OWONO née MBOURI, ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils aîné **Zac Joey NZAO OWONO**, survenu le Lundi 9 mars 2020.

Le programme des obsèques est fixé comme suit : **Vendredi 20 mars 2020**

14h30 : Sortie du corps à CASEPGA  
15h00 : Arrivée au domicile familial à la cité ASECNA, hommage et veillée;  
**Samedi 21 mars 2020**  
9h00 : Levée du corps et inhumation au Premier Campement ;  
10h00 : Retour au domicile familial **12522**



Les tribus NKODJE d'ANGONE, ODZIP, YEFA, ESSANGUI, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère, époux, fils et beau-fils **NDONG ESSONO Mathieu**. Magistrat hors hiérarchie au Conseil d'Etat, survenu le 28 février 2020 au Maroc. Le programme des obsèques est établi ainsi qu'il suit :

\* **Judi 19 Mars 2020** : 12H00 : Sortie du corps de SAAF; 15H00 : Exposition au domicile familial sis à Nzeng-Ayong et Hommages du corps judiciaire; 19H00 : Veillée de prière.  
\* **Vendredi 20 Mars 2020** : 05H00 : Levée de la dépouille et transfert sur Oyem via Angone 3; 19H00 : Veillée de prière  
\* **Samedi 21 Mars 2020** : 10H00 : Inhumation au cimetière familial  
\* **Dimanche 22 Mars 2020** : 13H : Mvet. **12527**



Les familles de feu **MANGOUA Jean**, **MAZANGA Pauline**, **IBANGO Philomène**, enfants et petits-enfants annoncent aux parents et amis que le programme des obsèques de leur fils **Vincent BOBANGA**, décédé le 15/02/2020 au CHUL est établi comme suit :

- **Vendredi 20/03/2020** à 16H : sortie du corps et exposition à SAAF.  
- **Samedi 21/03/2020** à 10H : Levée du corps et inhumation au cimetière de Mindoubé. **12534**



Les familles de feu **MOUDOUMA MBOUMBA Pascal**, **BAMBA MBOUMBA Jean Fidel**, enfants et petits enfants annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, mère et grand-mère **MOUDOUMA Annick** survenu à Libreville le 8/3/2020. Le programme des obsèques est défini comme suit :

- **Judi 19/3/20** départ du corps de LBV pour POG  
- **Vendredi 20/3/20** exposition du corps à Pog au domicile de PG1  
- **Samedi 21/3/2020** enterrement au cimetière Lazaret à 11 heures suivi de la levée de terre. **12537**



Mme **MBADINGA Angeline** et enfants, annoncent que le programme des obsèques de leur époux et père **MBADINGA MBADINGA Ludovic**, décédé le 09 mars 2020, est établi comme suit : **Vendredi 20/03/2020** à 14h, sortie du corps, exposition et veillée à son domicile de Mindoubé III. **Samedi 21/03/2020** : Levée du corps suivie de l'inhumation. **12547**

## REMERCIEMENTS



Les familles **TCHISSAMBO Joseph** et **YENO Madeleine** remercient parents, amis et connaissances pour leur soutien multiforme suite au décès de leur fils **TCHISSAMBO Joseph**, survenu le 8 février 2020 à O D I M B A . A cette occasion, pour le 40<sup>e</sup> jour de son rappel à Dieu, une messe sera dite en l'église Sainte Anne d'ODI-MBA. **12502**

## ANNIVERSAIRES DÉCÈS



**LIBAMA Emile**  
Trois (3) ans déjà que tu nous as quittés, mais ta mémoire et ton amour pour ta famille ne nous quitteront jamais.  
Que tous ceux qui t'ont connu aient une pensée pieuse pour toi en ce jour. **12491**



18.03.2019 – 18.03.2020.  
**Michel ATOMBOGONYO**, un an déjà que Dieu t'a rappelé. En ce jour anniversaire, la veuve, enfants, petits-enfants et la famille **RAKOLIANO** prient tous ceux qui t'ont connu et aimé, d'avoir une pensée pieuse. **12533**



2008 - 2020, 12 ans que tu nous as quittés. L'amour dont tu nous as comblé ne pourra jamais disparaître. Puisse Dieu Tout-Puissant t'accorder sa miséricorde et te faire une place auprès de lui.  
Repose en paix.  
Tes enfants et petits-enfants. **12542**

### Famille ALIWA-INGONGUI



Mme **ALIWA-INGONGUI Bien Aimée Chantal** née **MAMENGUI** 18 mars 2018 – 18 mars 2020.  
Deux ans déjà que tu as été arrachée à l'Amour de ton époux **Gabriel Guichard Jerry**. Que l'Éternel Dieu te garde en paix auprès de Lui. Les familles **ALIWA INGONGUI Gabriel** et **REBELA OZWA** prient tous ceux qui t'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse en ce jour de triste anniversaire. **12548**



18 Mars 2000 - 18 Mars 2020  
**Papa ONKONI Anatole** «AKILAMABI», cela fait 20 ans jour pour jour que tu nous as quittés. En ce jour de triste anniversaire, nous pensons très fort au père digne, rassembleur et protecteur que tu as été et que tu resteras.  
Notre «NKANI» du clan ETA'A, le patriarche éclairé, tu resteras à jamais dans nos cœurs.

Ta famille, ton épouse, tes enfants, petits enfants et arrière petits-enfants prient tous ceux qui t'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse. **12549**

## COMMUNIQUÉS

### DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE

La Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature informe le public et les administrations qu'une étude d'impact sur l'environnement en rapport avec le projet d'exploitation de sable du fleuve Ogooué, situé à Bououé, dans le Département de la Lopé, Province de l'Ogooué Ivindo, a été déposé auprès de ses services par la SETRAG.

Conformément aux dispositions de l'article 2 du décret 539/PR/MEFEPEPN du 15 juillet 2005, réglementant les études d'impact sur l'environnement ce document est consultable pour avis dans les locaux de la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature sise au 5<sup>ème</sup> étage de l'immeuble abritant les services du Ministère des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement, Chargé du Plan Climat, des Objectifs de Développement Durable et du Plan d'Affectation des Terres pendant dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué.

Passé ce délai, aucun avis ne sera pris en compte dans le rendu de la décision par l'administration. **12439**

### MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Ministre de l'Economie et des Finances informe les propriétaires des épaves des véhicules, des commerces et toutes autres constructions privées établis dans les cités administratives à usage de logements à Libreville, de procéder à l'enlèvement ou à la destruction desdits biens dans un délai d'un mois à compter de la publication du présent communiqué.

Passé ce délai, l'administration se réserve le droit de faire usage de ses prérogatives de puissance publique pour faire libérer le domaine de l'Etat. **12543**

**ENCORE DU NOUVEAU**  
*Tien que pour vous!*

POUR TOUTS NOS CLIENTS DE LIBREVILLE ET DE L'INTÉRIEUR DU PAYS

Désormais pour vos petites annonces, envoyez vos textes et/ou vos photos pour un devis ou pour une publication dans votre journal par **Whatsapp** au **07 91 87 07** ou par mail à l'adresse : **pa-lbv@sonapresse.com**

Les règlements peuvent être effectués par **Airtel Money** aux heures habituelles d'ouverture de nos bureaux.

**Code commerce UNION**

L'UNION

PLUS D'INFOS, PLUS PROCHE DE VOUS  
lunion.ga

Les souscriptions sont reçues au siège du journal à Libreville du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 et le dimanche de 15h à 18h (fermé le samedi).  
Auprès de notre agence de **Port-Gentil**, dans les locaux de Multipress, nos services sont offerts du lundi au vendredi de 8h à 15h30 (fermé le samedi) (**Derrière GEANT CASINO, ancien SCORE**)

**Annonces légales et petites annonces  
Avis et communiqués**

L'UNION

PLUS D'INFOS, PLUS PROCHE DE VOUS  
lunion.ga